



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120001015

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Comptabilité, contrôle, audit

Présentation de la mention

La licence Comptabilité, contrôle, audit (CCA) est un ancien parcours de la licence Sciences de gestion de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) de l'Université de Nice Sophia Antipolis. La création de cette nouvelle mention est justifiée par la volonté de retrouver la lisibilité et les spécificités de l'ancienne maîtrise en Sciences et techniques comptables et financières (MSTCF), dont cette formation est l'héritière.

La licence CCA n'est proposée qu'au niveau de la troisième année (L3). Elle s'adresse donc à des étudiants titulaires d'un Bac+2 (licence 2, DUT ou BTS) dans le domaine de l'économie ou de la gestion. Cette licence prépare aux métiers de la comptabilité, du contrôle et de l'audit financier. Les étudiants diplômés intègrent majoritairement le master Comptabilité, contrôle, audit.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	SO
Nombre d'inscrits en L2	SO
Nombre d'inscrits en L3	33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	SO
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	SO
% d'abandon en L1	SO
% de réussite en 3 ans	SO
% de réussite en 5 ans	SO
% de poursuite des études en master ou dans une école	100 %
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Comme dans la plupart des formations supérieures en comptabilité, le programme proposé au sein de cette licence correspond au contenu d'un programme national de diplôme comptable, notamment le Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG). Cette licence répond à un besoin réel de formation, et le parcours proposé jusqu'au master est tout à fait cohérent. Le contenu du programme reste toutefois peu original, se résumant principalement au programme du DCG. Un contenu plus transversal pourrait apporter une plus-value, notamment dans le cadre d'une



orientation vers un autre master que le CCA. Le développement de compétences complémentaires est très faible, voire optionnel, ce qui est le cas de l'informatique.

Appartenant à l'offre de formations de l'IAE de Nice, la licence bénéficie à ce titre du label Qualicert, garant de la qualité du cursus proposé. Les responsables de la formation communiquent toutefois peu sur cette démarche et sur l'incidence qu'elle peut avoir afin de faire évoluer la formation. L'analyse prospective est relativement absente dans le dossier déposé.

Le dossier ne fait pas état de l'origine des étudiants. Quelle proportion d'étudiants provient des autres licences de l'UNSA ?

- Points forts :
 - Débouchés en master CCA clairement identifiés.
 - Labellisation Qualicert.
 - Stages bien organisés.
 - Mobilité internationale importante (programme Erasmus).

- Points faibles :
 - Insuffisance de l'argumentation du dossier.
 - Dispositif de suivi des étudiants non renseigné.
 - Pilotage de la formation insuffisamment renseigné.
 - Programme manquant d'enseignements transversaux et complémentaires.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le pilotage manquant de précision, la formation devrait faire la démonstration de la politique qualité mise en oeuvre.

Si le programme de la licence CCA propose une véritable spécialisation, il présente en contrepartie l'inconvénient de réduire la possibilité de réorientation vers d'autres masters. Le contenu de la formation pourrait évoluer en ce sens.

L'articulation de la licence au sein de l'offre de formation de l'Université (notamment au niveau des flux entrants) pourrait être développée.